

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
Arrondissement de BORDEAUX
COMMUNE D'EYSINES
CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE

Nombre de membres en exercice : 11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 22 avril 2026

N°20260422.D08

Objet : CONSEIL DE GOUVERNANCE DE LA MAISON DES GENERATIONS (CGMG) – ELECTION DES REPRESENTANTS

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux avril à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, convoqués, se sont réunis en salle du Conseil municipal de la ville d'Eysines, sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente.

PRÉSENTS (10) :

- Mme Christine BOST, Présidente du CCAS,
- Mme Anne-Gaëlle Mc NAB, membre du Conseil Municipal, adjointe,
- Mme Véronique JUSOT, membre du Conseil Municipal, adjointe,
- Mme Laurence ROY, membre du Conseil Municipal, déléguée,
- M. Alain GILBERT, membre du Conseil Municipal, délégué,
- M. Dominique ORDONNAUD, membre du Conseil Municipal,
- M. Claude ARDOUIN, représentant des Associations de retraités et de personnes âgées,
- Mme Boutayena PICHOT DE LA MARANDAIS, représentante des Associations des Personnes Handicapées.
- Mme Brigitte PONS-PETIT, représentante des Associations qui œuvrent dans les domaines de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,
- Mme Janine DARROUZES, personnalité qualifiée,

ABSENTE EXCUSÉE : (1)

- Mme Claire THYBOEUF, représentante des Associations Familiales

PARAPHE SECRETAIRE DE SEANCE/DIRECTRICE DU CCAS : Alice-Odile ANTOINE-EDOUARD

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment les dispositions relatives au fonctionnement des CCAS.
Vu la délibération n°20250702.D01 prise par le CCAS d'EYSINES le 2 juillet 2025 portant convention-cadre de partenariat et d'objectifs entre la Ville d'Eysines et le CCAS

EXPOSE

Le CCAS d'EYSINES agit au quotidien pour le bien-vieillir et le bien-grandir sur la commune.

Dans cette perspective, il promeut les solidarités et assurera la gestion de la Maison des Générations en cours de construction sur la commune.

La Maison des Générations de la ville d'EYSINES a pour ambition de constituer un lieu ressources intergénérationnel proposant :

- un service d'accueil, d'écoute, d'informations et d'orientations dédié aux séniors, avec un programme d'activités de prévention et de préservation de la perte d'autonomie
- un service d'accueil et d'informations dédié aux futurs parents, parents et familles sur toutes les questions liées à la parentalité, avec un programme d'accompagnement centré sur les 1 000 premiers jours de l'enfant
- un site qualifiant, de professionnalisation et d'échanges thématiques pour les professionnels de la petite enfance et de l'action gérontologique du territoire (assistantes maternelles, collaborateurs occasionnels des établissements d'accueil du jeune enfant...)
- un programme d'activités ludiques axé sur la transmission ainsi que le croisement des savoirs et des expériences entre générations, au sein de la Maison et dans ses jardins.

Cette Maison des Générations rassemblera plusieurs services de la collectivité et des structures partenariales, à titre permanent : le Relais Petite Enfance (RPE), des permanences du Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP), la Chorale du Centre social et culturel de l'Eycho, le Club séniors Amitiés des cœurs, et l'antenne de santé Cynthia Fleury d'Eysines.

Ces structures prennent la qualité de résidents de la Maison des Générations, en concluant avec le CCAS d'EYSINES une convention de mise à disposition d'espaces.

Pour faire vivre cette Maison des Générations et impliquer les structures résidentes dans la préfiguration et le développement de son offre de service, le CCAS d'EYSINES entend instaurer un Conseil de Gouvernance, instance consultative de gestion.

Le Conseil de Gouvernance de la Maison des Générations réunit a minima un représentant de chacune des structures résidentes. Il rend des avis sur les questions générales de fonctionnement du site, participe à la définition de nouvelles activités à destination du public et concoure à l'évaluation de l'attractivité de l'offre. Un règlement en précisera les modalités d'organisation.

Ce Conseil est animé par un Administrateur du CCAS d'EYSINES. Son secrétariat est assuré par un membre de l'équipe d'encadrement du CCAS.

Madame la Présidente du CCAS invite les Administrateurs à faire acte de candidature pour animer et siéger à ce Conseil de Gouvernance de la Maison des Génération.

Chaque Administrateur peut être candidat. Il convient d'identifier un Administrateur titulaire et un Administrateur suppléant.

Le mandat de membre de ce Conseil expire avec le mandat d'Administrateur du CCAS.

Madame la Présidente recueille la/les candidature(s) de :

- Mme ROY Laurence
- Mme JUSOT Véronique

Cette (Ces) candidature(s) est (sont) soumise(s) au vote des Administrateurs.

Le vote donne les résultats suivants :

- Nombre de voix « pour » : 10
- Nombre d'abstentions : 0
- Nombre de voix « contre » : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 10
- Majorité absolue : 10

Après en avoir délibéré et sur la base des résultats du vote organisé, le Conseil d'Administration :

- Approuve et confirme la création d'un Conseil de Gouvernance de la Maison des Générations, instance consultative de gestion associant les structures dites résidentes au sein de l'établissement
- désigne Mme ROY Laurence en qualité de représentante titulaire du CCAS d'EYSINES animant cette instance pour la durée de son mandat d'Administrateur du CCAS
- désigne Mme JUSOT Véronique en qualité de représentante suppléante du CCAS d'EYSINES animant cette instance pour la durée de son mandat d'Administrateur du CCAS
- autorise la Présidente du CCAS à signer tout document et à prendre toutes mesures nécessaires à l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour expédition conforme,
La Présidente du C.C.A.S.,



Christine BOST

